

INTERVENTION DE GARO HOVSEPIAN AU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER INONDATIONS

Séance du 13 DÉCEMBRE 2008

La gestion des risques naturels est un impératif public pour nos collectivités. Le niveau d'exposition à ce risque et ses effets sur les biens et les personnes doivent être correctement, évalués et anticipés. De toute façon, c'est la loi.

Vous en souvenez tous, en 2000 et 2003, Marseille et plus particulièrement le 7^e secteur, ont été cruellement touchés par des crues urbaines d'une ampleur exceptionnelle. La Ville avait alors été endeuillée par le décès de plusieurs de nos concitoyens.

L'action de la mairie des 13^e et 14^e arrondissements fut, dans ces moments difficiles, exemplaire .

En 2004 avec Robert ASSANTE nous avons, à mon initiative, organisée une grande réunion publique réunissant plus de 300 personnes et avons convenu de nous retrouver régulièrement pour évaluer et suivre les projets .

J'avais également demandé au Préfet de prescrire le plan de prévention des risques afin de maîtriser l'aménagement du territoire au regard de ces risques .

J'avais souhaité que la mairie centrale fasse de véritables avancées en termes de maîtrise de l'urbanisation par l'adoption de prescriptions et la mise en place de contrôles réguliers des projets, cela n'a pas été fait.

Depuis, je suis régulièrement interpellé par nos concitoyens qui s'insurgent de l'immobilisme de la Ville dans ce domaine, car rien, ou si peu, a été fait.

Motre collègue Jean-pierre BERTRAND Maire de Plan de Cuques, qui a les mêmes inquiétudes que moi, m'interpelle lui aussi, pour connaître les raisons du désengagement de la Ville de Marseille sur ce dossier.

La situation est grave et honteuse pour notre collectivité. Monsieur le Maire, je ne fais ni catastrophisme ni ne tiens des propos scandaleux, comme me l'a écrit récemment votre adjointe Martien VASSAL, j'agis en responsabilité et vous demande d'assumer les vôtres.

Au POS, Monsieur le Maire vous avez inscrit sur mon secteur 18 bassins de rétention, des retenus collinaires, des réfections cours d'eaux, qu'avez vous fait en 13 ans ??

Deux bassins et dix études !!!!!!!!!!!!!!! en treize années , deux mandats !!!

Voilà la réalité des faits.

Pire,dans le même temps, vous délivrez les permis de construire en zone inondable, alors que je vous demande de geler ces autorisations dans tous les secteurs identifiés à risque depuis 2003.

Je dénonce cette situation.

Pas plus tard que jeudi, mon adjoint de quartier Bruno COCAIGN qui fait un travail remarquable de proximité, était encore les pieds dans la boue avec des familles sinistrées aux Olives.

Cela fait des années que nous attendons Monsieur le Maire, il faut annoncer sous six mois que des mesures concrètes. Demandez à vos adjoints de concerter et négocier à l'échelle des bassins versant avec les maires de secteur et les Maires des communes concernées.

Il faudra agir de façon pragmatique et avec efficacité pour la réalisation rapide des orientations prioritaires de notre Mairie qui prône pour la gestion de ces risques en amont et geler les PC sur les zones à risque.